

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine

Plan Local d'Urbanisme

- 1° Modification simplifiée approuvée par DCC du 19/12/2013
- 2° Modification approuvée par DCC du 21/12/2009
- 1° Modification approuvée par DCC du 31/01/2007
- 3° Révision approuvée par DCC du 30/01/2006

PARC DES EXPOSITIONS
Mise en Compatibilité du PLU

3 - Pièces réglementaires

3.2 - Document graphique du règlement (DGR) au 1/5000e

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

LEGENDE

Zone ou secteur de zone

Espace boisé classé à conserver ou à créer

9 — Emplacement réservé pour ouvrage public installation d'intérêt général ou espace vert

Voies classées bruyantes par arrêté prefectoral du 26 juillet 2000

Risque inondation et mouvement de terrain
PPRI approuvé le15/10/2007

Zone rouge inondation: zone de risque fort ou d'interdiction

Zone jaune inondation: zone non urbanisée à risque faible à moyen

Zone bleue mouvement de terrain

Zone rouge mouvement de terrain

124.30 — Isocotes et cotes de référence

Eléments de paysage à proteger au titre de l'article L.123-1-5-7 du code de l'urbanisme

Bâti de caractère (maison de maître,...) et/ou petit patrimoine à protéger (pigeonnier,lavoir,puits,mur...)

Espaces et équipements publics de la ZAC Andromède

Voies primaires et secondaires et principaux espaces publics (tracé de principe)

Voies résidentielles (traçé de principe)

Principaux équipements publics (localisation de principe)

Prescriptions d'urbanisme et d'architecture

Ensemble urbain de caractère, site historique (articles 6 et 7 de la zone UA)

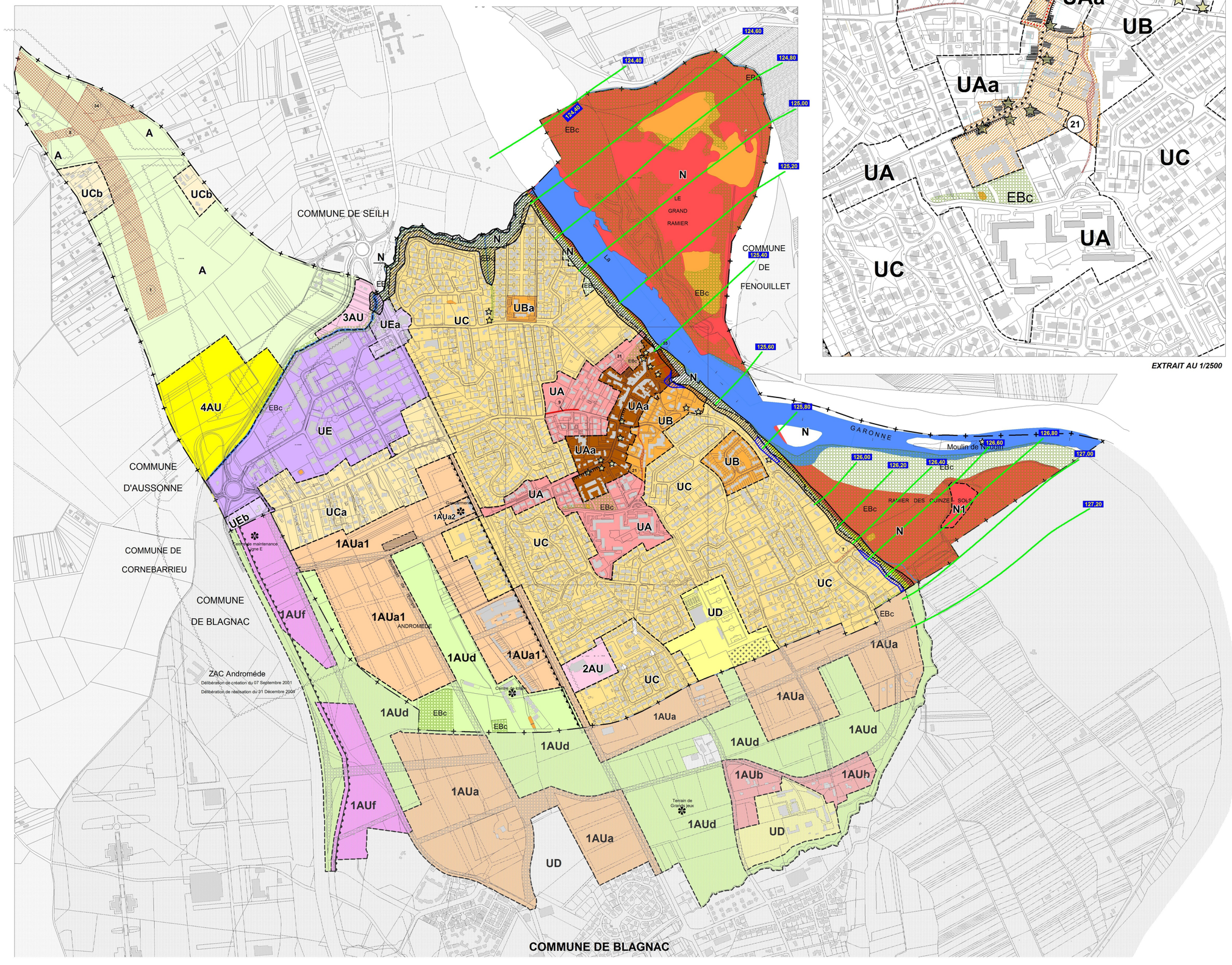
Prescriptions d'implantations des constructions par rapport aux voies, aux emprises publiques et aux limites séparatives conformémément aux articles 6 et 7 du reglement écrit de la zone UA

Obligation d'implantation à 25 mètres de l'axe de la RD 2 (Beauzelle) et à 15m de la limite du secteur 1AUF (Blagnac)

Bande de 15 mètres

Secteurs soumis à prescriptions urbaines et architecturales particulières de la ZAC Andromède

Orientation d'aménagement du centre ville



EXTRAIT AU 1/2500